Le Nord

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — I, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus	

PUBLICITE		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	6,00

Temps probable. — En France, un temps nuageux et frais est probable.

Plus les êtres sont près de Dieu, plus ils sont près les uns des autres.
E. HELLO.

FUNÉRAILLES de M. l'abbé Caulliez

Vice-doyen, curé de Cysoing

Ce fut au milieu de toute une population sympathique et attristée qu'eurent lieu, mercredi matin, les funérailles de Maître Paul Caulliez dont nous avons annoncé la mort prématurée.

La paroisse tout entière, en effet, est plongée dans le deuil ; elle pleure le prêtre qui a dépensé pour elle, pendant 26 ans, les trésors de son inépuisable charité, de son attirante bonté et de son inlassable dévouement.

Aussi le coup d'œil qu'offre la cité est réellement impressionnant : drapeaux tricolores et oriflammes cravatés de noir ont été arborés à presque toutes les maisons par où doit passer le cortège funèbre ; de temps à autre, des façades sont décorées de tentures noires frangées de blanc ; des contrevents sont fermés ; les réverbères sont allumés.

LA LEVÉE DU CORPS. — LE CORTÈGE

Bien avant l'heure fixée pour les funérailles une foule considérable stationne dans la rue du presbytère.

A dix heures et demie, M. Boussemart, doyen de Templeuve, fait la levée du corps, assisté de MM. les curés de Bouvines et de Sainghin-en-Mélantois.

Organisé par M. l'abbé Chuffart, dirigé par MM. les abbés Tacq et Mouton, le cortège se déroule à travers les principales rues de la paroisse.

Après la croix et les enfants de chœur, ont pris place : le catéchisme des jeunes filles, les enfants des écoles libres des filles portant des gerbes et des couronnes de fleurs, la congrégation des Enfants de Marie avec leur bannière, l'Association des Mères chrétiennes, la Conférence de Saint-Vincent de Paul, le catéchisme des garçons, les écoles libres et le patronage des garçons ; puis viennent avec leurs drapeaux : la société des Anciens Militaires, la société de Saint-Sébastien et la société de secours mutuels « Saint-Evrard » ; la chorale Jeanne-d'Arc, le cercle catholique, les adorateurs du Saint-Sacrement, la gymnastique « Saint-Evrard » et son drapeau, la fanfare « Patrie », le pensionnat Notre-Dame, la chorale paroissiale et le clergé. M. le curé de Louvil porte le calice et les burettes.

Une escorte d'honneur est faite autour du corbillard par une section des pupilles de « La Saint-Evrard » en grande tenue.

Les coins du poêle sont tenus par MM. Dehau, conseiller général, maire de Bouvines, Augustin Dupont, conseiller municipal, président du cercle Jeanne-d'Arc, Jules Rigaut, président du comité paroissial, Henri Philippe, notaire, président du Comité catholique.

Le deuil est conduit par les neveux du défunt : M. l'abbé Félix Tibeauts, professeur du Petit-Séminaire d'Haubourdin, M. Pierre Tibeauts, et par M. l'abbé Chuffart, vicaire de Cysoing ; ils sont accompagnés par M. le chanoine Catteau et par MM. les abbés Mainil, supérieur du Petit-Séminaire d'Haubourdin, et Baert, curé d'Haspres.

On remarquait dans le cortège MM. Maurice Parent, Désiré Désiré, membres du Comité paroissial — qui suivaient immédiatement le corps — ; plusieurs membres du conseil municipal, entr'autres MM. Léandre Dumoulin et Gauet, ancien percepteur, tous deux adjoints ; MM. Georges Wasier, Henri Hennebelle, Auguste Thieffry, Emile Olivier, Jean-Baptiste Olivier-Druon, le docteur Verlaine, Augustin Delourme ; M. Lejeune, capitaine de douane, et les présidents des sociétés présentes au cortège, MM. Pollet, Oudart, Duburcq, Maréchal, Olms, Delourme et une foule immense de paroissiens, de parents et d'amis.

Tout le long du parcours, ainsi que pendant la messe, les clairons de la gymnastique et la fanfare « Patrie » ont exécuté plusieurs sonneries et morceaux de circonstance.

LA MESSE — L'ASSISTANCE

L'intérieur de l'église a reçu une décoration somptueuse ; la chaire, le confessionnal du défunt, les pilliers du transept disparaissent sous d'immenses tentures, qui portent, çà et là, les initiales du regretté défunt ; autour du chœur est posée une draperie richement décorée et de la voûte tombent les larges banderoles du dôme.

C'est M. le doyen de Templeuve qui offre le Saint Sacrifice ; une messe de « Requiem » harmonisée a été interprétée par la chorale paroissiale.

Après l'Evangile, le célébrant recommande l'âme du regretté pasteur aux prières de l'assistance ; aux fêtes jubilaires qui, il y a un an, comblaient de joie les paroissiens et couronnaient les 25 années de ministère de M. Caulliez à Cysoing, il opposa la douloureuse et funèbre cérémonie de ce jour ; il dit que si le défunt fut un modeste, ses œuvres, ses vertus, sa charité, sa bonté, son exemple parlent aujourd'hui en sa faveur près des paroissiens, des parents, des confrères, et surtout près de Dieu...

La foule est à ce point considérable que l'offrande, faite par deux prêtres, s'est prolongée jusqu'à la fin de la messe.

Nous avons remarqué la présence de plus de cinquante prêtres ; citons parmi eux : MM. les chanoines Leclercq, doyen de Saint-Christophe, François, directeur des œuvres agricoles ; MM. les doyens de Notre-Dame à Roubaix et d'Hondschoote ; M. le Supérieur du Collège de Tourcoing ; MM. les curés de Saint-Souplet, Lesquin, Lambersart, Ascq, Annappes, Anstaing, Gruson, Nivelles, Vertinghem, Ennevelin, Rosult, Ennetières-en-Pévèle, Fives-Saint-Louis, Flers, Faches, Croix-Bousies, Noyelles-lez-Seclin ; MM. les abbés Goris, directeur au Petit-Séminaire d'Haubourdin, Pollet, directeur à l'Université, Dehaut, sous-directeur des œuvres agricoles, Lefebvre, de la « Croix du Nord » ; Catteau et Delannoy, anciens curés ; tous les curés et vicaires du décanat de Templeuve, etc....

DISCOURS ET INHUMATION

Après l'absoute, le cortège se reforme comme précédemment et, par la rue de Saint-Amand, se rend au cimetière ; les trottoirs sont noirs de monde ; sur les figures est peinte une immense tristesse ; de nombreuses larmes tombent des yeux.

Après les dernières prières, MM. Philippe, Dupont, Leclercq et Dehau adressèrent un adieu chrétien et reconnaissant au regretté pasteur.

Discours de M. Henri Philippe-Dehau, notaire

C'est un devoir pour nous, membres du Conseil Paroissial et du Comité Catholique, de vous adresser aujourd'hui, cher M. le Curé, un dernier hommage de reconnaissance et de piété filiale.

C'est bien le meilleur des pères que nous perdons en vous, en vous dont la continuelle préoccupation était de faire plaisir à tous, de n'affliger personne, en vous qui cherchiez constamment à rapprocher les cœurs dans un esprit de charité et de paix.

Cette douceur, cette mansuétude qui formaient le cachet particulier de votre caractère, la mort elle-même n'a pu en effacer l'empreinte sur votre visage. Nous en avons été les témoins.

Vous avez tout fait pour maintenir et développer les Œuvres de votre prédécesseur ; vous n'avez reculé devant aucun sacrifice et les épreuves des dernières années n'ont fait que redoubler votre zèle. Grâce à vous, les écoles libres sont devenues de plus en plus prospères, les Œuvres d'hommes et de jeunes gens, celles pour les femmes et jeunes filles, se sont développées. Pour tout ce précieux héritage que vous nous transmettez, nous vous remercions et nous prenons l'engagement de contribuer chacun dans la mesure de nos forces, à la continuation de votre œuvre.

Votre souvenir, cher et vénéré M. le Curé, ne s'effacera jamais de nos âmes, il est attaché à votre église de Cysoing, dont la restauration lors des fêtes inoubliables de votre jubilé, a réalisé l'un des plus chers désirs de votre cœur.

En vous disant le suprême Au revoir, nous vous prions de rester là-Haut pour nous ce que vous avez été sur la terre, un père, un protecteur et un modèle.

Discours de Monsieur Dupont

Cher et vénéré Curé,

C'est au nom du Cercle Jeanne d'Arc que je viens vous saluer dans votre dernière demeure. N'avez-vous pas été le fondateur de notre Cercle d'hommes qui porte le nom de cette glorieuse patronne qui a illustré votre famille ? Votre but était de réunir autour de vous un groupe d'hommes convaincus qui s'efforceraient de gagner au Dieu de toute bonté les hésitants. Aidé par un vicaire zélé, vous avez réussi à grandir ce petit noyau d'hommes, pour répondre au vœu le plus ardent de notre Archevêque vénéré. Vous m'avez demandé de prendre la présidence d'honneur. Tout indigne que j'étais, j'ai accepté de vous aider dans votre tâche. Dieu, dont les desseins sont insondables, vous a rappelé à Lui laissant la besogne inachevée. Je tiens à vous dire, cher et vénéré Curé, que je m'efforcerai avec la bonne volonté de tous les membres du Cercle de continuer votre œuvre que vous avez entourée de tant de bonté et de sollicitude.

Daignez sourire du haut du ciel à nos efforts.

Dormez en paix votre dernier sommeil. Ce n'est pas un adieu que nous vous adressons, mais un au revoir au ciel.

Discours de M. Auguste Leclercq,
Membre du Patronage

Dimanche matin un bruit se répandait dans Cysoing comme une traînée de poudre... M. le Curé vient de mourir... Dès ce moment on ne vit plus de visage sourire, tous les yeux se remplirent de larmes et ce n'est qu'à voix basse que l'on se disait : « Quel malheur ! »

Oui, Monsieur le Curé, quel malheur pour tout Cysoing et en particulier pour nous, vos Benjamins, nous, les enfants de votre prédilection, Patronage St-Joseph, Cercle Jeanne d'Arc et gymnastique Saint-Evrard, dont je suis l'interprète aujourd'hui pour venir vous dire adieu...

N'étiez-vous pas au milieu de nous un grand bienfaiteur, un grand ami, un père ?

Il nous souvient encore de cette fondation du Patronage St-Joseph de la rue de Lille, qui vous coûta tant de sacrifices et en année notre première communion vous nous reçu-viez les bras ouverts. N'est-ce pas dans ce modeste local que, pour cultiver notre esprit et nous donner des leçons de morale, vous avez fondé cette Section Dramatique qui fut et qui sera toujours à votre honneur, si Dieu nous conserve longtemps encore ce prêtre zélé qui suit votre trace...

Au prix de quel sacrifice n'avez-vous pas ouvert ce Cercle Jeanne d'Arc où notre adolescence trouve au milieu de vrais amis les meilleurs amusements ?

Nous verrons longtemps encore, comme un beau rêve, ce pasteur souriant s'approcher de nous pour réconforter les uns ou donner ses conseils paternels aux autres...

Ah ! peut-être que ces conseils nous les avons parfois accepiés à contre-cœur, peut-être que nous vous avons quelquefois attristé par une conduite toute autre que vous auriez voulu nous voir.... Mais ici, devant cette tombe encore ouverte, tous, nous venons vous demander pardon des peines que nous avons pu vous causer.

Pardon pour ceux que vous avez connus, que vous avez éduqués et qui n'ont pas suivi le bon chemin.

Ils vous aimaient, mais la frivolité de leur âge n'a pas permis qu'ils atteignent le but que vous poursuiviez en eux : puisse le sacrifice de votre vie être pour eux la joie de leur salut.

Et nous les héritiers de vos belles vertus, nous qui combattons le bon combat, nous continuerons à creuser le sillon que vous nous avez tracé, mais de grâce du haut de ce beau Ciel, où Dieu vous a déjà donné, nous aimons à le croire, la meilleure part, veillez sur nous.

C'est avec cette ferme conviction et un nouveau courage, que nous allons reprendre notre labeur sous l'égide de notre cher directeur, M. le Vicaire que vous nous avez laissé pour guide.

Daigne votre noble famille si éprouvée, recevoir nos sincères condoléances.

Et vous donnant rendez-vous dans ce beau séjour des élus, nous vous disons une dernière fois, Monsieur le Curé, au revoir.

Discours de M. Dehau conseiller général

C'est sous l'impresison d'une profonde tristesse et d'une émotion vraiment poignante que je viens, devant cette tombe et devant cette nombreuse assistance, me faire l'interprète de tous les amis de M. l'abbé Paul Caulliez, l'interprète d'un très grand nombre de mes concitoyens de ce canton qui éprouvaient pour le Vice-Doyen, curé de Cysoing, une respectueuse et sympathique vénération. Quand, dimanche dernier, aux deux messes, il fallut publier dans l'église de Cysoing la fatale nouvelle, ce fut une véritable stupeur et bien des larmes furent versées.

C'est que les paroissiens de Cysoing sentirent comme d'instinct l'étendue de la perte qu'ils venaient de faire et dans toutes les âmes se réveillèrent soudainement tous les souvenirs d'un admirable dévouement sacerdotal de 26 années.

Tant il est vrai que M. l'abbé Caulliez a bien réalisé au milieu de nous le type du prêtre selon le cœur de Dieu, sa charité, sa bonté, son aménité, sa condescendance, son humilité lui avaient gagné tous les cœurs ; sur ses lèvres toujours un aimable sourire et d'obligeantes paroles.

Ce qui caractérise avant tout l'action d'un curé de paroisse vraiment à la hauteur de sa mission, c'est un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ce zèle ardent, à notre époque surtout, doit avoir pour principal objectif de sauvegarder la foi et la vertu dans les âmes des enfants que le baptême a faits chrétiens et que le curé de la paroisse prépare ou a préparés au grand acte de la première communion. Vous savez, pères et mères de famille de Cysoing, quels sacrifices votre regretté curé s'est imposés, quelles ont été, si je puis ainsi m'exprimer, ses saintes audaces pour que vos enfants, vos jeunes fils, vos jeunes filles fussent comme enveloppés d'une atmosphère chrétienne, pour que l'influence religieuse les pénétrât de toutes parts et à tout instant pendant ces années décisives où ces jeunes âmes, si accessibles à toutes les impressions, ont tant besoin de préservation et de vie chrétienne.

Et aussi, pendant vingt-six années, sans ménagement pour un état de santé qui aurait découragé l'action d'un prêtre moins zélé que lui, le regretté curé de cette paroisse a visité et consolé les malades et les mourants avec une assiduité exemplaire et administré les derniers sacrements jusque dans le hameau lointain du Quennaumont longtemps confié à ses soins dont il aimait tant les habitants et où il était si aimé.

Aussi chacun de nous, en perdant M. l'abbé Caulliez, sent qu'il perd un ami et sent comme un vide se faire dans son cœur.

Je n'ajouterai qu'un mot et ce sera pour dire avec quel tact, avec quelle délicatesse M. l'abbé Caulliez savait apprécier et pratiquer le devoir qui s'impose au prêtre chargé d'une paroisse : le devoir d'être tout à tous. Oui, il s'était bien pénétré des enseignements du Maître Divin qui disait à ses disciples : « Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Nouveauté sublime et libératrice qui était à la fois la condamnation de l'égoïsme païen et la charte nouvelle de l'humanité rachetée.

Habitants de Cysoing, il y a de cela un peu plus d'un an, en juillet 1911, en cette fête inoubliable de son jubilé de 25 ans de sacerdoce, votre vénéré pasteur traversait, au milieu de vos acclamations et de vos protestations de dévouement, ces mêmes rues de votre cité, où vient de se dérouler le cortège funèbre de cette douloureuse journée. A la joie a succédé la tristesse, aux jours de joie ont succédé les jours de deuil. Mais vos sentiments n'ont pas changé et ne changeront pas.

Oui, vous garderez à jamais au fond de votre cœur un souvenir reconnaissant à celui qui vous avait donné tout son dévouement, tout son cœur, toute sa vie, et, selon le vœu de l'Eglise, vous prierez avec ferveur pour le repos de l'âme de celui dont la vie peut se résumer en ce mot : «Disciple et Ministre du Christ, à l'exemple du Divin modèle, il a passé au milieu de vous, en faisant le bien. C'est le bon et fidèle serviteur qui, après une vie pleine de mérites, est allé recevoir sa récompense.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **ZULTE** (Belgique), de **Mlle Clotilde Macke**, en religion **Sœur Marie-Elisabeth**, religieuse Capucine, décédée, munie des sacrements, le 4 novembre, dans la 68e année de son âge et la 44e de sa profession religieuse.

Elle était la tante de M. l'abbé Etienne Macke, professeur à l'Institution Saint-Jude, à Armentières, et de M. Adrien Macke, vicaire à Rosendael.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui, jeudi, à dix heures et demie, dans la chapelle de la Communauté.

A **LILLE**, 46, rue Alexandre-Leleu, de **M. Henri Despretz**, négociant, ancien juge au Tribunal de Commerce de Lille, président de l'Association amicale des Anciens du 48e mobile, décédé dans sa 66e année, muni du sacrement de l'Extrême-Onction.

Mardi, à 10 heures, ont eu lieu, à **ARNÈKE**, en présence d'une foule considérable, les funérailles de **Mme Ve Louis Declerck-Berteloot**, mère de M. le curé de Steene et de M. Aimé Declerck, ancien curé.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, accompagnés de MM. le chanoine Deman, doyen de Bergues, Hameau, doyen de Steenvoorde, les abbés Cyssau, d'Hazebrouck, Hidden, supérieur du collège St-Jacques ; Grenon, supérieur du collège de Bergues.

Dans l'assistance on remarquait MM. Beck, vice-doyen, les curés de Noodpeene, Nieppe, Bierne, Armbouts-Cappel, Crochte, Volkerinckhove, Buyscheure ; MM. les maires et conseillers municipaux d'Arnèke et de Noordpeene.

La messe a été célébrée par M. Danys, pro-curé, assisté de M. le curé d'Ochtezeele et de M. Deblock, ancien curé.

A l'issue de la cérémonie, une abondante distribution de pain a été faite à l'Hôtel des sapeurs-pompiers.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

A la suite du décès du regretté Mgr Lasne, M. le chanoine Fremaux, doyen de La Madeleine, a été nommé archiprêtre de la 2e section de l'arrondissement de Lille.

Une 3e section a été créée et le nouvel archiprêtre est Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin à Roubaix.

NOUVELLES MILITAIRES

Pharmaciens. — MM. Devillers et Lefebvre, pharmaciens aide-major de 2e classe, passent de la 3e région à la 1re région.

ÉCOLE DE SAUMUR

Suivant la « France militaire », le nombre des sous-officiers de cavalerie à admettre en 1913 a été fixé à 93.

GENDARMERIE

MM. Courtelin et Lô, maréchaux-des-logis de gendarmerie à la 1re légion, candidats à l'école des aspirants de cette arme, sont admis aux épreuves orales et d'instruction militaire pratique.

MÉDAILLES D'HONNEUR

Des médailles d'honneur ont été accordées aux ouvriers ou employés dont les noms suivent :

A la Compagnie des mines de Douchy, à Lourches : MM. Delvoye, chef porion ; Derlique, surveillant ; Dhaussy, piqueur ; J.-B. Dhaussy, piqueur ; Henri Douchemon, piqueur ; Léon Douchemont, poseur ; Arthur Duc, surveillant ; François Duc, piqueur ; André Dufrenne, raucheur ; Alphé Dureux, raucheur ; Louis Durieux, machiniste ; Pierre Fontaine, raccommodeur ; Augustin Grandamme, raccommodeur ; Constant Héraut, piqueur ; Fernand Janicot, piqueur ; Léonard Lafille, piqueur ; Ernest Latargez, chauffeur ; Adolphe Lecerf, raucheur ; Irénée Lefebvre, piqueur ; François Lekieffe, raucheur ; François Lemaire, lampiste ; Victor Libre, piqueur ; Augustin Loire, raccommodeur ; Léon Loire, portier ; Gustave Luez, piqueur ; J.-B. Maire, piqueur ; Pierre Maréchal, raccommodeur ; Emmanuel Marlière, raccommodeur ; Isidore Mouton, voiturier ; Charlemagne Nève, électricien ; Joseph Parent, raccommodeur ; Augustin Philippe, piqueur ; J.-B. Philippe, raucheur ; Charlemagne et J.-B. Quiquempoix, raucheur et machiniste ; J.-B. Ravez, piqueur ; Charles Roche, piqueur ; Constant Roche, surveillant ; Arthur Rogez, géomètre ; Louis Ruffin, raucheur ; Benoit et Constant Sauvage, piqueurs ; Alphonse Sille, piqueur ; Alexandre Tison, chaudronnier ; Alibert Tison, piqueur ; Alfred Vaillant, piqueur ; Joseph Waquez, raucheur.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES

La Société d'Horticulture du Nord de la France organise, au Palais-Rameau, du samedi 9 au jeudi 14 novembre, une exposition de chrysanthèmes, fleurs de saison, fruits et légumes.

La Défense Mobile de Dunkerque

L'escadrille de la 1re division de la défense mobile de Dunkerque, comprenant le contre-torpilleur « Simoun » et les torpilleurs 224, 259, 256 et 280, sous le commandement du capitaine de frégate Baucheron de Boissoudy, a quitté le port mardi, pour se rendre à Cherbourg, où elle est arrivée mercredi.

Nos torpilleurs y procéderont à des exercices de lancement de torpilles et de reconnaissances de nuit.

UN CONTREMAITRE a les bras broyés par une machine

A HAUBOURDIN

Mardi matin, vers dix heures et demie, un contremaître de la blanchisserie Sander, M. Auguste Droulez, 32 ans, marié et père de deux enfants, habitant Santes, disposait une pièce de toile sur une machine à apprêter.

La machine s'étant mise brusquement en marche, le malheureux eut les mains prises et entraînées avec les avant-bras par les cylindres apprêteurs. Il fallut déplacer les cylindres pour le dégager.

Le pauvre homme souffrait horriblement. La peau des bras était complètement décollée et les doigts broyés ne tenaient plus aux mains que par des lambeaux de chair.

Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Le médecin de l'hôpital, le docteur Leroy, procéda à l'opération très délicate de remettre les chairs et la peau en place. Le blessé préféra ne pas être endormi et supporta toutes ses souffrances avec un courage héroïque.

On craint beaucoup de devoir, par la suite, lui amputer plusieurs doigts à chaque main.

Pour l'instant, son état est très satisfaisant.

UN TISSERAND TUÉ

de trois coups de couteau

place Ste-Elisabeth A ROUBAIX

Arrestation de l'assassin

Le quartier de Sainte-Elisabeth a été mis en émoi dans la nuit de mardi à mercredi par une scène sanglante qui s'est déroulée à quelques mètres du poste de police avec une grande rapidité, puisque le meurtrier a pu fuir sans être inquiété.

Le drame a eu pour mobile la mésintelligence régnant entre deux ouvriers.

DÉCOUVERTE DU CADAVRE

Il était près de minuit, lorsqu'un garçon boulanger, Hippolyte Debacker, entrait en coup de vent au poste de police et informait les agents Willaumez et Desmazures de service qu'un cadavre gisait non loin de là, entre deux estaminets portant pour enseigne, l'un : Au Bar américain, l'autre : Au Syndicat des Garçons boulangers, tenu par M. Gaille.

Quelques minutes auparavant l'agent Desmazures se trouvait à la porte du poste. Il n'avait rien remarqué d'anormal.

Les deux agents prévinrent M. Faisant, commissaire de police, qui commença son enquête.

Le cadavre fut amené au poste. Le docteur Dispa, mandé, vint l'examiner. Il constata que l'homme avait été frappé de deux coups de couteau dans la région du cœur. L'un avait perforé cet organe et déterminé la mort, consécutive à une hémorragie interne. A quelques centimètres au-dessus du cœur, la victime portait une seconde blessure grave.

L'IDENTITÉ DE LA VICTIME

L'homme qui paraissait être un ouvrier était proprement vêtu. Dans ses poches, on trouva un livret d'ouvrier au nom de Charles-Louis Scheppens, né à Halluin en 1864 et demeurant à Roubaix, 172, rue des Longues-Haies, où il exploite la buvette du « Grand Charles ».

Non loin de l'endroit où avait été trouvé le cadavre, les agents ramassèrent deux casquettes maculées de boue. L'une d'elles appartenait à Scheppens, l'autre devait être celle du meurtrier.

M. Faisant fit conduire le cadavre à la Morgue, tandis que les agents effectuaient une battue dans les estaminets du quartier afin de découvrir le coupable.

ARRESTATION DE L'ASSASSIN

Vers trois heures et demie du matin, les agents de sûreté Doutreligne, Dhalluin et Daspré étaient informés du crime commis place Sainte-Elisabeth. Ils se rendirent sur les lieux, obtinrent quelques renseignements et se mirent en campagne.

L'agent Doutreligne se souvint que dans la soirée, au cours d'une ronde qu'il effectuait aux abords des Halles, il avait croisé un groupe de cinq ou six personnes sortant d'un estaminet, et qui avaient dit : Allons au Bar Américain. Plusieurs de ces personnes étaient connues de lui. Il alla les trouver et obtint des renseignements utiles.

Au Bar Américain, on fut obligé de reconnaître que Scheppens y avait été vu en compagnie d'un autre individu paraissant âgé d'une quarantaine d'années et que les deux hommes avaient en outre eu une discussion et étaient sortis ensemble un peu avant minuit.

En possession de ces renseignements et du signalement du compagnon de Scheppens, les agents Doutreligne, Dhalluin et Daspré poursuivirent leur enquête.

Mercredi vers cinq heures et demie du matin tous trois arrivaient rue Decrème et pénétraient dans la cour Delahaye. Ils se dirigeaient vers le n° 12 occupé par Paul Husson. Celui-ci dormait encore.

Ils le firent lever. Il obéit. Aux questions posées par les agents, il avoua avoir frappé Scheppens mais pour se défendre.

Il fut arrêté et conduit au poste.

LE MEURTRIER RACONTE LE DRAME A SA FAÇON. — UNE VIEILLE RANCUNE DIVISAIT LES DEUX OUVRIERS.

En cours de route, Paul Husson raconta aux agents les circonstances du drame et les mobiles qui l'avaient poussé à frapper Scheppens.

Tous deux travaillaient au tissage Dewer, boulevard Gambetta et vivaient en bonne intelligence. Il y a quelques semaines, Scheppens obtint une chaîne de huit pièces promise à Husson qui n'en reçut qu'une pour deux pièces.

Ce dernier, désavantagé de cinq francs environ, en conçut un vif ressentiment contre Scheppens et à diverses reprises les deux hommes eurent de violentes discussions. La victime reprochait à Husson de le débiner dans les estaminets et de dire qu'il allait pleurer auprès des patrons pour obtenir des travaux avantageux.

Husson quitta le tissage Dewer et alla travailler chez Ternynck.

Scheppens de son côté demanda son compte lundi matin et but toute la journée.

Les deux hommes se rencontrèrent mardi soir et passèrent de compagnie la soirée dans divers estaminets du quartier Sainte-Elisabeth.

Vers dix heures, ils entrèrent au Bar Américain.

La conversation vint malheureusement à aborder à nouveau la question des « chaînes » et de travail. Elle ne tarda pas à s'envenimer si bien qu'à un moment — toujours d'après l'assassin — Scheppens entra dans une violente colère.

— Il va bientôt falloir te taire, aurait-il dit à Husson, nous allons régler cette question-là dehors.

Et ce disant, les deux hommes se levèrent. Scheppens entraîna son rival dans la rue et lui porta un violent coup de poing sur la tête. Husson roula par terre, et Scheppens se jeta sur lui.

TROIS COUPS DE COUTEAU

Husson poursuivit ainsi son récit :

« Scheppens s'apprêtait à me frapper à nouveau et je me trouvais dans l'impossibilité de me défendre lorsque je vis la lame d'un couteau briller dans sa main. Je fis un effort et réussis à lui enlever son arme. Je lui portai à mon tour trois coups de couteau, frappant au hasard. Sans pousser un cri, Scheppens s'affaissa.

« Je me dégageai et rentrai chez moi pour me coucher. »

QUELQUES CONTRADICTIONS

Telles sont les déclarations du meurtrier Husson. Il convient de dire que Scheppens n'a pu essayer de frapper son adversaire avec son couteau ; celui-ci a été retrouvé dans sa poche. Aucune trace de sang n'a été relevée sur la lame.

Husson a déclaré qu'il n'avait rien dit à sa femme et qu'il avait jeté le couteau dont il a frappé Scheppens sur la chaussée. Le couteau n'a pu être retrouvé.

Ajoutons qu'au cours de son enquête, M. Faisant avait interrogé la tenancière du Bar et les consommateurs qui se trouvaient dans son débit.

Ceux-ci ont déclaré n'avoir rien entendu de la discussion.

Ces affirmations ont été infirmées par l'ouvrier boulanger, Hippolyte Debacker, qui a déclaré avoir vu un groupe d'hommes au seuil du Bar, et sur le trottoir. A sa vue tous rentrèrent à l'intérieur. Debacker vit un homme étendu par terre et croyant avoir affaire à un ivrogne passa son chemin pour aller chercher un camarade rue Decrème.

En revenant, tous deux aperçurent le cadavre de Scheppens et informèrent la police.

DESCENTE DU PARQUET

Le parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, M. Compère, substitut, est descendu mercredi après-midi à Roubaix. Il s'est rendu au poste du 3e arrondissement, où il a entendu le meurtrier, Paul Husson, et les divers témoins.

Le tisserand a fait aux magistrats un récit du drame conforme à celui que nous relatons. Il a à nouveau prétendu se trouver en cas de légitime défense.

Le couteau dont il s'est servi n'a pu encore être retrouvé. Ce n'est probablement pas celui de la victime, comme l'affirme Husson, puisqu'on l'a retrouvé sur Scheppens. Il y a donc lieu de croire que le meurtrier l'aura jeté dans une bouche d'égoût en regagnant son domicile.

Comme le parquet lui faisait observer que son récit était peu vraisemblable, Husson s'est renfermé dans un mutisme complet.

L'AUDITION DES TÉMOINS

M. Delalé a entendu divers consommateurs du « Bar Américain », où se trouvaient mardi soir les deux tisserands. Ils ont déclaré que les deux hommes causaient et qu'à un moment une légère discussion avait surgi entre eux. Toutefois, ils ne s'étaient pas querellés dans l'intérieur de l'estaminet.

Ces déclarations méritent d'être vérifiées.

Le parquet n'est pas loin de croire, en effet, que les deux hommes ont dû commencer à se quereller dans le débit et que la rixe se sera poursuivie dehors.

Plus faible que son adversaire, Husson se sera défendu avec son couteau. D'autre part, il est invraisemblable que le bruit de la chute des deux corps sur la chaussée n'ait pas été entendue. Les consommateurs l'auront perçu, seront sortis et, à la vue de Scheppens gisant inanimé, seront rentrés précipitamment. Ils n'auront pas voulu informer la police par crainte d'être inquiétés.

D'après certains témoignages, Husson, depuis quelques semaines, avait proféré des menaces de mort contre Scheppens. Il les a mises, on le voit, à exécution.

L'AUTOPSIE

A quatre heures le parquet s'est rendu à l'hôpital de la Fraternité, où le docteur Dutilleul a pratiqué l'autopsie.

Les magistrats ont regagné Lille dans la soirée.

Husson sera transféré jeudi matin à Lille.

Tamponné et tué par un train

A SAINT-ANDRÉ

Dimanche soir, un homme était trouvé mort, le corps en bouillie, sur la ligne du chemin de fer de Lille à Dunkerque.

La gendarmerie de La Madeleine est parvenue à connaître l'identité du malheureux.

C'est un sieur Eugène Devrieger, 59 ans, jardinier, d'origine belge, domicilié chez M. Gustave Deconinck, cabaretier au Bon-Vivant, rue du Moulin, 125, à Lambersart.

Eugène Devrieger avait quitté son domicile dimanche matin, pour se rendre à Ennevelin. Il s'y rendit ; en revenant, le soir, il fut tué au passage d'un train.

Cet homme souffrait d'asthme et de rhumatisme ; on attribue sa mort à un suicide.

Un ouvrier fait une chute de 12 mètres

A VALENCIENNES

Mercredi, vers 8 heures 1/4 du matin, l'ouvrier cimentier, Bara Ernest, 27 ans, au service de M. Aligros, travaillait à la façade d'une maison en construction rue Tholozé. Par suite d'un faux mouvement il perdit l'équilibre et fut précipité d'une hauteur de 12 mètres.

Un de ses camarades de travail, Silly, le voyant tomber, lui tendit la main pour le retenir mais ce fut vainement. Bara s'abattit sur le sol.

Relevé, il fut conduit à la pharmacie Fontaine, près la gare, puis, après un pansement, ramené à son domicile, chemin des planches.

Il avait la cheville droite déboîtée, une plaie à l'arcade sourcilière et des contusions au coude droit.

Cours des Marchés à terme en laines, cotons et cafés, du 6 novembre 1912

Roubaix-Tourcoing T.L.

MOIS	COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roub.	COTE 4 h. 30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.
Novembre	5 97 1/2	—	6 00	6 00	6 02 1/2
Décembre	5 97 1/2	5 97 1/2	5 97 1/2	5 97 1/2	6 00
Janvier	5 95	5 90	5 97 1/2	5 95	5 97 1/2
Février	5 92 1/2	5 95	5 95	5 95	—
Mars	5 92 1/2	—	5 95	5 92 1/2	—
Avril	5 90	—	5 95	5 92 1/2	5 95
Mai	5 90	—	5 92 1/2	5 92 1/2	5 95
Juin	5 90	—	—	—	—
Juillet	5 90	—	—	—	—
Août	5 90	—	—	—	—
Septembre	5 87 1/2	5 80	5 90	—	—
Octobre	—	—	—	—	—
Ventes	155.000 k.				
Tendance					

Anvers T.L. — COTE de 11 h. 30

MOIS	précéd.	jour	soir
Novembre	5 70	5 725	5 725
Décembre	5 725	5 725	5 75
Janvier	5 725	5 725	5 75
Février	5 725	5 75	5 75
Mars	5 75	5 75	5 775
Avril	5 75	5 75	5 775
Mai	5 75	5 75	5 775
Juin	5 75	5 75	5 775
Juillet	5 75	5 75	5 775
Août	5 75	5 75	5 775
Septembre	5 75	5 75	5 775
Octobre	5 725	5 75	5 775
Ventes	75.000	155000	—
Tendance		Soutenue	

Le Havre — Laines Mérinos COTE 10 h.

MOIS	précéd.	jour	soir
Novembre	177	177	177
Décembre	177	177	177
Janvier	177	177	177
Février	180	180	180 50
Mars	180	180	180 50
Avril	180	180	180 50
Mai	180	180	180 50
Juin	180	180	180 50
Juillet	180	180	180 50
Août	180	180	180 50
Septembre	—	—	—
Octobre	—	—	—
Ventes	—	200	400
Tendance		Soutenue	

Le Havre — COTONS

MOIS	précéd.	jour	soir
Novembre	78 87	78 50	79 50
Décembre	78 12	77 75	78 75
Janvier	77 87	77 62	78 37
Février	77 87	77 62	78 37
Mars	77 62	77 37	78 37
Avril	77 62	77 37	78
Mai	77 25	76 62	77 75
Juin	77	76 50	77 50
Juillet	77	76 62	77 50
Août	76 75	76 37	77 37
Septembre	76 87	76 50	76 50
Octobre	76 25	74 75	76 25
Ventes	1.000	1500	25700
Tendance		Soutenue	

Le Havre — CAFÉS

MOIS	précéd.	jour	soir
Novembre	87 25	87 25	87 50
Décembre	87 25	87 25	87 50
Janvier	87	87	87 25
Février	86 75	86 75	87
M